

cette époque, mais aussi à la nôtre. Le même Pape, comme l'écrivit son biographe, à la manière d'un *Argus très clairvoyant*, portait autour de lui les regards de sa paternelle sollicitude à travers toute l'étendue du monde (40) afin de corriger aussitôt les défauts ou les négligences qu'il aurait découverts parmi le clergé. Bien plus, il était pris de crainte et de tremblement à la seule pensée que la barbarie et la corruption pouvaient s'insinuer dans les mœurs des clercs. S'il apprenait que quelque infraction était faite à la discipline de l'Église, il éprouvait, de ce chef, de violentes angoisses, et ne pouvait plus prendre aucun repos. Alors on le voyait avertir, corriger, menacer de peines canoniques les violateurs de la loi, quelquefois appliquer lui-même ces rigueurs ; à plusieurs reprises, il écarta de leur charge des indignes, sans aucun délai et sans tenir nul compte des considérations humaines.

Il donnait en outre de nombreux avis qui se trouvent fréquemment exprimés en ces termes dans ses écrits : *Avec quel esprit prend-il la charge de médiateur du peuple auprès de Dieu celui qui n'a pas conscience d'être familier de la grâce par le mérite de sa vie ?* (41) *Si dans son œuvre vivent les passions, avec quelle présomption se hâte-t-il pour soigner le blessé, lui qui porte sa plaie au visage ?* (42) *Quels fruits pourra-t-on espérer dans les âmes des fidèles, si les apôtres de la vérité combattent par leurs mœurs ce qu'ils prêchent par leurs paroles ?* (43) *Assurément il*

(40) Joann., Diac. Lib. II, c. 55.

(41) Reg. past., I, 10.

(42) Ibid., I, 9.

(43) Reg. past., I, 2.